

Chères adhérentes, chers adhérents,

Suite aux annonces du gouvernement du 28 mai dernier, la Fédération française de tennis a publié aujourd'hui son [protocole de sortie progressive de confinement](#), valable pour la phase n°2, à compter du 02 juin jusqu'au 21 juin prochain.

En application de ce protocole, **le Tennis Club Rochelais est en mesure de reprendre son programme de cours collectifs adultes et Ecole de tennis.**

Afin de pouvoir organiser dans les meilleures conditions, cette reprise des cours encadrés par nos enseignants professionnels, nous vous proposons le calendrier suivant :

**Samedi 06 juin : reprise des cours de l'Ecole de tennis**

**Lundi 08 juin : reprise des cours collectifs adultes**

Pour vous faire profiter du maximum de cours, nous planifions **5 semaines de rattrapage**, pour clôturer le programme des cours collectifs exceptionnellement **le samedi 11 juillet**.

Donc sur les **30 semaines** initialement programmées, vous aurez eu **24 semaines de cours**. Aussi, comme nous nous y étions engagés dans notre communication 1<sup>er</sup> mai dernier, nous vous communiquerons très prochainement les différentes options de prise en charge du préjudice subi par chacun d'entre vous.

Dans le même temps, nous vous informerons des modalités concernant les inscriptions pour la rentrée de septembre prochain.

**Dernier point très important**, nous vous rappelons que tout joueur qu'il soit licencié ou non licencié doit signer et remettre au secrétariat le formulaire de déconfinement, lors de sa 1<sup>ère</sup> reprise d'activité :

- joueur licencié : « [Formulaire déconfinement clubs](#) » ;
- joueur non licencié : « [Formulaire déconfinement non licenciés](#) » ;
- des formulaires vierges seront disponibles au club, pour celles et ceux qui ne pourraient l'imprimer ; **les tuteurs légaux devront signer pour les membres mineurs.**
- **aucun accès aux terrains ne sera possible sans avoir rempli cette formalité administrative .**

En vous souhaitant la plus belle des reprises tennistiques,

Le président, Stéphane LANCESEUR,

Les membres du comité directeur et les salariés du Tennis Club Rochelais.